



**Assemblée Générale du District des Vosges de Football**  
**Vendredi 18 octobre 2019**  
**Salle Polyvalente – 195 rue des Anciens Combattants – 88270 DOMPAIRE**

18h00 :

- Accueil des délégués munis de leur licence de dirigeant
- Vérification des pouvoirs

**Membres du comité de direction présents:** Alain COLNE – Alain DARTOIS – Alex ANY – Anthony GUEDES – Bruno HERBST – César LACOMBE – Christian NICHINI – Daniel DAUBIE – Eric FEVRE – Fabrice LENOIR – François DELON – Gilles CÔME – Hervé BOILLOT – Jean-Paul DELAHAYE – Jehan BANET – Pascale LAPOTRE – Patrick PHILIPPE – Pierre BERETTA – Roger GROSJEAN

**Clubs présents ou représentés:** ARCHES – AUTREVILLE – AVIERE – AYDOILLES – BAZOILLES ET MENIL – BRU/JEANMENIL – BRUYERES – BCV – CHARMES – CHARMOIS L'ORGUEILLEUX – CHENIMENIL – CLEFCY – CORCIEUX – COUSSEY – DARNEY – DOGNEVILLE – DOMMARTIN LES REMIREMONT – DOMPAIRE – ELOYES – EPINAL FCV – SA EPINAL – ETIVAL – GASL – GERARDMER – GIRANCOURT – GOLBEY – GRANGES – HADOL – HAUTE MOSELOTTE – LAMARCHE – LE THILLOT PORTUGAIS – LE THOLY – MARTIGNY – MENIL THILLOT – MENIL ROZEROTTE – MIRECOURT/HYMONT – NEUFCHATEAU/LIFFOL – NOMEXY/VINCEY – PLOMBIERES – PORTIEUX – POUXEUX – RAMBERVILLERS – RAMONCHAMP – RAON L'ETAPE – REHAINCOURT – REMIREMONT/ ST ETIENNE – RUPT SUR MOSELLE – ST AME/JULIENRUPT – SR ST DIE KELLERMANN – ST LEONARD – ST MICHEL – ST NABORD – STE MARGUERITE – SAULCY – SAULXURES LES BULGNEVILLE – SAULXURES SUR MOSELOTTE – THAON LES VOSGES – URIMENIL – VAGNEY – VAL D'AJOL – VAL DE SAONE - XERTIGNY

***Suite à l'émargement et à la vérification des pouvoirs, l'Assemblée générale du District compte aujourd'hui :***

***- 269 voix sur les 324 possibles (83,02 %)***

***- 60 clubs représentés sur 83 (72,29 %).***

***Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut donc siéger et délibérer valablement.***

**Personnel administratif et technique, membres présents:** Maryline LETELLIER – Jean-Bernard BAZIN – Laurent BENIER – Enzo ULRICH (Service civique)

**Personnalités présentes :** Albert GEMMICH (Président LGEF) – Yves SEJOURNE (Président Com Agglo Mirecourt) – Jean-Jacques GAULTIER (Député) – M. René MARBACH (Président District Alsace) – M. Philippe FERRATIER (Maire de Dompain) – M. François MARTIN (Maire de Madonne et Lamerey) – M. Jean-François MOINAUX (Président du CDOS) – Mme Isabelle BALLAY (responsable développement CDOS) – M. Philippe BAUMANN (expert-comptable) – M. Thierry VOIRIN (Commissaire aux comptes) – M. Reda KHERADOUCHE (comptable) – Mme Carole THIEBAUT-GAUDE (Conseillère départementale)

représentant M. VANNON) – M. Sébastien RENAUD (responsable Crédit Agricole Dompain) - Docteur Jean-Charles VAUTHIER (représentant l'association APS) – M. Claude SIBLOT (Président fondateur du District des Vosges) – M. Jacques VERITE – M. Jean-Marie MOTSCHWILLER – M. André ITHIER – M. Serge COSSIN – M. Claude DENISOT – M. Claude VAUTRIN – M. Jean-Louis SALELL – M. Gérard VALENCE – M. Michel GEIGER – M. Francis VERDUN (Vosges Matin) – M. Walter DE NARDIN (Président Commission des Terrains) – M. Eric ZIMMERMANN (Président Commission recrutement arbitrage)

**Personnalités excusées :** M. POTTIEZ (directeur DDCSPP) – François VANNON (Président Conseil Départemental des Vosges) – Guy ANTOINE – Alain DERCHE – Mme Bernadette DEMANGE – M. Pascal THOMAZEAU – M. Antony CHERE – M. Jacques HUMBERTCLAUDE – M. Jean-Louis CONRAUX – M. Christian GRUNENWALD (Principal Collège Louis Armand de Golbey) – M. Jacky SCHNEIDER (Foulées les Barbus) – Mme Brigitte ROMARY (Foulées Roses) – M. Yves JACQUELIN (Profession Sports Vosges)

**Membres du comité de direction excusés :** Delphine RONDEAU – Florence SCHWARTZ – Guy ROBIN – Patrick EDGARD – Patrick GEBHART

**Membres de commissions excusés :** M. Renaud GERARDIN (Président Commission d'Appel)

**Membres de l'équipe technique régionale excusés :** Claire LEFEVRE – Patrice GRETHEN

## Ordre du jour

19h00 :

- Ouverture de l'Assemblée Générale par M. Bruno HERBST, président du District
- Focus sur les villages de DOMPAIRE et MADONNE-ET-LAMEREY
- Evocation du 40<sup>e</sup> anniversaire du District des Vosges de Football
- Approbation du PV de l'A.G. du 19 octobre 2018 à RAMONCHAMP
- Rapport moral de M. Bruno HERBST, Président
- Présentation des comptes annuels 2018/2019
- Rapport de l'expert-comptable Philippe BAUMANN
- Rapport du commissaire aux comptes M.VOIRIN
- Approbation du budget
- Actions Commission Jeunes et Technique
- Informations de la Commission de Féminisation
- Mouvements au sein du comité de direction
- Règlements des championnats de District : précisions
- Examen des vœux des clubs
- Vie associative :
  - Intervention de l'association APS (Activité Physique Santé Vosges)
  - Focus sur les Foulées Roses et les Foulées des Barbus
  - Focus de Profession Sport 88
- Allocution des personnalités présentes
- Remise du trophée de champion de District 2018/2019 à l'AS VAGNEY 2
- Remise de récompenses
- Tirage au sort de la traditionnelle tombola

Verre de l'amitié offert par les Municipalités de DOMPAIRE et MADONNE-ET-LAMEREY

Repas sur place pour les clubs qui auront réservé.

## Préambule

Pour donner un certain lustre au 40e anniversaire du District des Vosges de Football, M. Bruno HERBST, son président, a invité un artiste pour accueillir les dirigeants des clubs vosgiens : Jimi-Pascal, magicien professionnel, mentaliste, a montré l'étendue de son talent lors d'un mini-spectacle en prélude de l'assemblée générale.

## Ouverture de l'Assemblée Générale par M. Bruno HERBST, président du District

« Mesdames, Messieurs,

Je déclare ouverte cette assemblée générale du District des Vosges de Football, à DOMPAIRE sur le territoire de la Plaine.

Notre District fête, aujourd'hui, ses 40 ans d'existence et vous avez pu apprécier la présence de Jimmy Pascal, Magicien, que nous retrouverons avec plaisir un peu plus tard.

Je remercie Monsieur FERRATIER Philippe, maire de DOMPAIRE et Monsieur MARTIN François, maire de MADONNE et LAMEREY de nous accueillir dans cette belle et fonctionnelle salle polyvalente, bien remplie pour la circonstance.

Je voudrais saluer toutes les personnes présentes, toute la famille du football, que vous soyez présidents, secrétaires, trésoriers, membres de clubs, entraîneurs, éducateurs, joueurs, arbitres, bénévoles, partenaires, supporters, les membres du Comité de Direction et tous les membres des commissions du District, la presse avec Francis VERDUN de Vosges Matin, toujours fidèle pour le foot vosgien depuis au moins 25 ans maintenant et une attention particulière à tous les conjoints pour leur patience et leur bienveillance.

Je salue tout particulièrement les personnalités présentes :

- Mme Isabelle BALLAY, Responsable Développement Comité Départemental Olympique et Sportif Vosges
- M. Philippe BAUMANN, expert- comptable
- M. Philippe FERRATIER, Maire de Dompain
- M. Jean-Jacques GAULTIER, Député des Vosges
- M. Albert GEMMICH, Président de la Ligue du Grand Est de Football
- M. René MARBACH, Président du District d'Alsace de Football
- M. François MARTIN, Maire de Madonne-et-Lamerey
- M. Jean-François MOINAUX, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif Vosges
- M. Sébastien RENAUD, Responsable du Crédit Agricole à Dompain, Partenaire du District des Vosges
- M. Yves SEJOURNE, Président de la Communauté de Communes Mirecourt/Dompain
- M. Claude SIBLOT, Président fondateur du District des Vosges de Football
- Mme Carole THIEBAUT-GAUDE, Conseillère départementale représentant M.VANNSON, Président du Conseil départemental des Vosges.
- Docteur Jean-Charles VAUTHIER, représentant l'association APS « Activités Physiques Santé Vosges »
- M. Thierry VOIRIN, Commissaire aux comptes

Des personnes ne peuvent être présentes et m'ont prié de les excuser :

- M. Guy ANTOINE, Président d'honneur du District des Vosges de Football, hospitalisé actuellement, qui vous adresse ses chaleureuses pensées et à qui nous souhaitons beaucoup de courage.

- M. POTTIEZ, (DDCSPP) Directeur de la Direction Départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
- Mme Florence SCHWARTZ, vice-présidente du District des Vosges de Football et responsable de la commission « Féminisation »
- M. Guy ROBIN vice-président du District des Vosges de Football et responsable de la commission consultative
- M. Patrice GRETHEN, DTR de la LGEF
- Mme Claire LEFEVRE, CTR de la LGEF
- M. Yves JACQUELIN, Président de l'association « Profession Sports Animations 88 »

Pour terminer, je voudrais remercier Didier ROUILLON, Président du club et toute son équipe de bénévoles pour la parfaite organisation de cette Assemblée Générale, les salariés du District : Maryline, JB et Laurent ainsi que, Adrien et Enzo, jeunes en mission de service civique au sein de la ligue du Grand Est mis à notre disposition et Nicolas en stage actuellement au District.

Tous mes remerciements à tous les membres de la commission « Assemblée Générale » à savoir : Pascale LAPOTRE, Anthony GUEDES, Jean-Charles MOUROT, César LACOMBE, Jehan BANET, Laurent BENIER, Jean-Paul DELAHAYE, Pierrot BERETTA et Christian NICHINI.

Avec toutes mes excuses pour les personnes qui auraient pu être oubliées.  
Je donne la parole à Didier ROUILLON, président de l'AS DOMPAIRE.»

### **Focus sur les villages de DOMPAIRE et MADONNE-ET-LAMEREY**

MM les maires des communes hôtes souhaitant laisser la parole aux acteurs du football vosgien, c' est M. Didier ROUILLON, président de l'AS DOMPAIRE qui accueille les invités.

Seul un diaporama de qualité présente les équipements mis à la disposition des habitants des deux communes et des associations locales.

M. ROUILLON présente ensuite son club qui a été créé en 1975 à travers un diaporama. M. ROUILLON en est le 4<sup>e</sup> président. Fort de 150 licenciés son club est en plein essor et les augures incitent à l'optimisme.

### **Evocation du 40<sup>e</sup> anniversaire du District des Vosges de Football par M. Jean-Paul DELAHAYE, membre du comité de direction**

« Accordez-moi 6 minutes pour évoquer ces 40 ans.

Le football est plus que centenaire et si le district fête ses 40 ans, c'est sûrement que son accroissement imposait une organisation plus étoffée et proche des clubs.

Cela a été la tâche de tous les présidents élus qui se sont succédé à sa tête : MM Claude SIBLOT, Jean DANY, Robert NOËL, Guy ANTOINE, Bruno HERBST.... tous bien accompagnés dans leur présidence par les élus du comité, les membres des commissions et les salariés administratifs et du pôle technique.

Le district, dans son histoire a pu compter sur un parrain illustre, vosgien de souche, M. Jacques GEORGES, président de l'UEFA après avoir été président de la FFF et de LLF.

Au-delà de cet anniversaire, c'est tout le football vosgien qu'il convient d'honorer.

Si certains clubs sont centenaires, nombreux sont les présidents de clubs qui, sans être centenaires, s'efforcent de faire vivre et de développer leur club au mieux et ce, parfois depuis des décennies.

Un éclairage particulier leur sera adressé en fin d'assemblée.

Dans le passé, le football départemental a été géré et animé par des commissions sous l'égide de la LLF. En 1979, le district a pris le relais de cette gestion auprès de la LLF et dans le cadre de la LGEF depuis 2017.

L'organisation du football s'est fortement modifiée.

D'un principe initial, une commune, un club..., nous sommes passés à l'ère des regroupements : fusions, jumelages et ce pour suivre l'évolution administrative des territoires (communauté de communes, communauté d'agglomérations), mais aussi pour suivre les évolutions de la population.

Ne sommes-nous pas accueillis par DOMPAIRE et MADONNE et LAMEREY ?

Les dénominations des catégories U7, U9, U11, U13, .... ont remplacé les anciennes : Débutants, Poussins, Benjamins, Pupilles, Minimes, Cadets, Juniors, Espoirs, .... Tout cela paraît quand même moins poétique !!! Pour les Séniors et Vétérans, il y eut hésitation : on n'a pas voulu parler de U36 ni oser U65 ... ou U70 !!!

La pratique elle-même s'est étoffée : on joue à 3, à 4 sans et avec gardien, à 5, à 8, à 11.

Les licencié-e-s se voient offrir d'autres pratiques diversifiées : FUTSAL, FOOTGOLF, FOOT LOISIRS, FEMININISATION DU FOOTBALL, ... FOOT EN MARCHANT (une pratique qui m'est familière... en tant qu'ancien gardien de but !)

Evoquons la compétition qui imprègne notre discipline.

Rarement le football de haut niveau n'a été aussi éloigné du football de district :

- Hiérarchie d'hier au-dessus du niveau District : PH – DH – CFA – D2 – D1
- Hiérarchie actuelle : R3 – R2 – R1 – N3 – N2 – NATIONAL – L2 – L1,

et paradoxalement, rarement le football de haut niveau ne nous a été aussi proche et familier par la multiplication des retransmissions et des émissions qui le décortiquent.

Sommes-nous devenus pour autant des experts ?

Essayons de ne pas trop vite transposer les caractéristiques de ce football au nôtre, les méprises seraient nombreuses.

On peut quand même faire un constat partagé avec le haut niveau. En effet, si , malgré les entraînements, les faiblesses, les maladroites, les insuffisances, les imperfections (Joueurs, Arbitres, Entraîneurs, sont concernés) parsèment nos matchs, n'est-ce pas parce que jouer, arbitrer, entraîner n'est pas si facile ?.... Soyons indulgents dans un premier temps avant de critiquer.

Pendant toutes ces années, le football vosgien a pu bénéficier d'un témoin majeur : la presse (La LIBERTE de l'EST et L'EST REPUBLICAIN).

Sur les tables à l'entrée de la salle, photos et articles rendent compte de cet accompagnement tout au long des saisons et j'ai parfois l'impression que cet effet « loupe » était bien flatteur, sauf peut-être lors de l'inauguration du nouveau siège du district en 1989, avenue des Templiers, où présidents de districts, président de la FIFA, élus politiques majeurs étaient présents.

Un grand merci à cette presse pour les rêves et les illusions qu'elle a fait naître.

Je terminerai par un regret pour moi qui ne suis pas montagnard : on ne joue plus sur la neige !

Soyez récompensés de votre engagement et de vos efforts tout au long de cette saison.

Bonne fin d'assemblée. »

## **Approbation du PV de l'A.G. du 19 octobre 2018 à RAMONCHAMP : M. Bruno HERBST**

« Merci Jean-Paul pour ta chaleureuse intervention.

Je reprends le fil de l'assemblée.

Le PV a été publié sur le site du district le 17 janvier 2019.

Il a été édité dans le cahier spécial publié le 15 octobre à l'occasion de cette AG.

Avez-vous des remarques, commentaires ?

Je le soumets donc à vos votes :

- Qui est contre ? : / Abstentions ? : /
- Résultats : le PV est adopté à l'unanimité »

### **Rapport moral de M. Bruno HERBST, Président**

Je vais vous présenter le bilan de la saison passée 2018-2019 :

Nous avons accueilli 3 nouveaux membres afin de compléter le Comité de Direction, désormais au complet. Christian NICHINI vous en parlera tout à l'heure.

Nous avons bien pris conscience de l'importance des membres des différentes commissions et à ce titre, ils ont été invités à se retrouver le 26 septembre dernier. Pour une 1ère, nous avons réuni à l'Espace Cours à Epinal, 80 membres qui représentent toutes les commissions du District des Vosges.

Cette occasion nous a permis de mettre en lumière tous ces bénévoles qui œuvrent toute la saison pour que le District fonctionne dans les meilleures conditions possibles.

Ils représentent à la fois les compétences, l'expertise et l'expérience afin de répondre au mieux aux besoins des clubs vosgiens, en ayant bien conscience que pour la plupart, il s'agit là d'un double bénévolat (activité pour leur club et pour le District).

Cette dernière saison a vu la concrétisation de chantiers importants à côté de la pratique compétitive traditionnelle :

- Développement de la féminisation de notre discipline,
- formation d'éducateurs, - les détectations, labellisation des écoles de football
- le foot à l'école, - les sections sportives,
- recrutement, formation et accompagnement des arbitres, par le biais de la CDA
- développement du football diversifié.

**Au niveau sportif**, je salue le parcours de nos 3 clubs nationaux : Epinal, Raon-l'Étape et l'ES THAON qui sont une belle vitrine pour notre département.

Je salue également les clubs qui participent au championnat de niveau Ligue avec la montée en R1 du club de Golbey.

Mention également au champion départemental en D1, VAGNEY 2, ainsi qu'à tous les champions des différents groupes: Féminines, Vétérans, Séniors, Jeunes et bien sûr futsal.

Félicitations également à tous les vainqueurs des différentes coupes des Vosges, notamment le club de l'ES AVIERE en finale Séniors A à Vittel, (victoire 1-0 contre SAINT-NABORD) devant plus de 600 spectateurs.

Je termine les honneurs avec l'équipe de France Féminine éliminée en ¼ de finale de la Coupe du Monde contre les Etats-Unis, parcours très honorable et une organisation en France sans faille de l'évènement.

Nous connaissons tous les contraintes des clubs qui doivent assumer différentes problématiques - organisationnelle, réglementaire, financière et sécuritaire - que le District des Vosges partage aussi dans son fonctionnement au quotidien : un budget contraint, l'accompagnement des 84 clubs qui accueillent 12.300 licenciés, à ce jour en augmentation de plus de 8% sur la dernière saison.

L'engagement du District des Vosges est bien entendu total pour la réalisation des objectifs dans les projets fixés par la FFF et en pleine harmonisation avec la Ligue du Grand Est.

Je vous rappelle les engagements pris pour la saison 2018-2019 concernant les contrats d'objectifs et les priorités fédérales du programme Ambition 2020 (tout cela a été évoqué lors des 4 réunions décentralisées réalisées en milieu de saison) :

- Le Parcours de performance fédéral
- Le football en milieu scolaire
- Le programme éducatif fédéral
- Les Journées promotionnelles fédérales

et les 2 priorités fédérales du programme ambition 2020 :

- Développement de la pratique du FUTSAL
- Recrutement et fidélisation des dirigeants bénévoles, des arbitres, des éducateurs.

Tout cela s'inscrit dans la volonté fédérale de mettre en valeur le rôle socio-éducatif du football, en structurant les clubs amateurs et en généralisant la pratique du foot loisir. Une synthèse sera faite sur ces actions par Laurent BENIER tout à l'heure.

Je tiens à signaler également avec plaisir et porter un éclairage attentif à tout l'engagement de la CDA auprès de ses arbitres que ce soit dans le recrutement, la formation et l'observation des arbitres pour le bon déroulement des rencontres.

Je reste un Président réaliste et prudent qui n'oublie pas la fin de la saison 2018-2019 marqué par de trop nombreuses sollicitations, légitimes ou non, des commissions de discipline et d'appel, qui ont prolongé la saison jusque fin août.

Cette saison 2019-2020 marque la fin du mandat de quatre années, la 3<sup>ème</sup> pour ma part en tant que Président.

Les élections de septembre 2020 marqueront l'ouverture du prochain mandat 2020-2024.

Je consacrerai cette dernière année de mandat en souhaitant contractualiser les dossiers en cours, consolider la nouvelle organisation technique, renforcer les différents partenariats et poursuivre la dynamique positive qui est la nôtre aujourd'hui, tout en affirmant nos volontés, nos ambitions et nos choix au service du football vosgien..

Je vous remercie de votre attention.

Mise aux voix du rapport moral du président : **le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

**Présentation des comptes annuels 2018/2019 par M. PIERRE BERETTA, Vice-président/Trésorier, comptes approuvés par M. Philippe BAUMANN, expert-comptable et certifiés sincères par M. VOIRIN, commissaire aux comptes.**

MM BAUMANN et VOIRIN félicitent M. Pierre BERETTA et M. Bruno HERBST pour leur gestion.

M. Pierre BERETTA adresse des remerciements appuyés à Mme BALLAY (responsable développement au CDOS) qui a accompagné avec compétence le trésorier et ses collaborateurs dans les dossiers de demandes de subventions (subventions en hausse de 31 K€), aux interlocuteurs de la DDCSPP très attentifs aux sollicitations du district, aux comptables qui l'ont aidé, à travers des réunions régulières, à rétablir si vite un équilibre financier.

Des économies substantielles ont été réalisées. La situation financière est saine. L'exercice laisse apparaître un résultat positif (+ 12 896 €). Pour mémoire, la saison passée le bilan de l'exercice était négatif (- 33 000 €).

**Les comptes sont approuvés à l'unanimité par les membres de l'Assemblée Générale.**

**Actions Commission Jeunes et Technique/Coupes/Football diversifié :**

***M. Bruno HERBST, président du district des Vosges de Football***

***M. Laurent BENIER, conseiller technique du district.***

**M. HERBST**

La nouvelle organisation technique du district s'installe dans le strict prolongement de l'organigramme de l'équipe technique régionale du Grand-Est avec des conseillers techniques régionaux qui sont responsables de Pôle.

Ces pôles sont :

- formation
- projet de performance fédéral
- développement et animation des pratiques intégrant les féminines.

La traduction dans notre département m'amène à vous présenter la nouvelle organisation technique suivante :

Laurent BENIER : responsable technique départemental avec les soutiens de Fabrice LENOIR au District, de Christophe MAULBON sur le secteur de la Plaine, de Halil TORAMAN sur les secteurs St Dié et Montagne et l'appui spécifique de Sébastien MULLER et de Christophe COLLE pour l'entraînement des gardiens.

Cette présence technique dans les secteurs sera développée et cadencée régulièrement tout au long de la saison.

Le 1<sup>er</sup> rendez-vous est fixé fin octobre sur le secteur de la Plaine à Darney en regroupant les 3 écoles de football de Darney-Lerrain / Martigny les Bains et Val de Saône afin d'enclencher un travail en commun avec nos clubs.

Début novembre, un autre rendez-vous de ce type sera organisé à Corcieux (secteur St Dié ) avec plusieurs clubs également.

Cette organisation va nous permettre de mieux répondre aux objectifs techniques fédéraux et être « au plus près des clubs vosgiens » qui est notre slogan, je le rappelle.

## M. BENIER

Un riche diaporama illustre l'intervention de M. BENIER.

1. Le district en chiffres, saison 2018/2019 :
  - 83 clubs
  - 12 309 licenciés (augmentation de 8%, l'augmentation la plus forte de la LGEF) dont
  - 1 089 féminines
  - 1 483 dirigeants
  - 101 éducateurs fédéraux
  - 170 arbitres
  - 2 801 licenciés du foot Animation (plus de 100 équipes)
  - 955 U12/U13 (68 équipes)
  - 676 U14/U15 (31 équipes)
  - 554 U18/U19 (35 équipes)
  - 2 410 SENIORS (138 équipes)
  - 1 196 VETERANS (29 équipes)
2. 11 modules de formation ont été programmés sur 3 sites : GIRANCOURT, SAINT-DIE et STE MARGUERITE : 150 éducateurs ont été formés. M. BENIER présente le tableau des formations 2019/2020
3. Des détections U12/U13/U14/U15 G et F ont été organisées à RAON L'ETAPE, GIRANCOURT, UXEGNEY (AVIERE), SAINT-DIE, THAON et GOLBEY
4. - 2 nouvelles sections sportives en collège ont été créées : à GOLBEY et à THAON. Elles rejoignent les sections d'EPINAL, NEUCHATEAU, RAON L'ETAPE, SAINT-DIE et VITTEL/CONTEXEVILLE  
- 25 classes élémentaires s'étaient engagées dans le projet « Foot à l'école », soit environ 600 élèves
5. Journée nationale des débutants le samedi 1<sup>er</sup> juin à GOLBEY : les installations ont permis d'accueillir plus de 1 000 personnes dont 550 joueurs-joueuses de 8/9 ans (88 équipes) : 200 matchs ont été organisés parallèlement à la découverte de stands/ animation sportive et citoyenne. Les Jeunes en mission de service civique sous l'agrément du district ont participé activement à cette journée ainsi qu'aux journées coupes du foot animation et pré - formation.
6. Les finales PITCH G niveau 1 et niveau 2 ont été organisées à SAINT-DIE le dimanche 7 avril 2019 (V1 : EPINAL – V2 : THAON 2) ; les finales des coupes des Vosges niveau 1 et niveau 2 ont été organisées à GIRANCOURT, le samedi 25 mai 2019 (V1 : REMIREMONT/SAINT-ETIENNE – V2 : SAINTE MARGUERITE 2)
7. Le club de BRUYERES a accueilli les finales U15 (V : THAON) et U18 (V : FC LA VIERGE EPINAL) le samedi 8 juin 2019
8. Le FC BCV a accueilli les finales SENIORS à VITTEL le dimanche 23 juin (V SENIORS 2 : GIRANCOURT 2 – V SENIORS 1 : ES AVIERE)
9. Le RSE FC a accueilli la finale VETERANS sur les installations de Saint-Etienne (V : SAULCY). A noter la haie d'honneur faite aux arbitres à l'issue de la rencontre par les équipes en présence : SAULCY et RSE
10. La trêve hivernale a été animée par la commission FUTSAL qui a organisé pas moins de 924 rencontres dans les gymnases mis à disposition par des clubs disposant de salles de sport. Au palmarès : U 11 : SAINT DIE – U 13 : EPINAL - U 15 : THAON -U 17 : RAON L'ETAPE - U 19 : EPINAL - SENIORS : SAULCY - VETERANS : ELOYES
11. Pour conclure, M. BENIER évoque le football pratiqué autrement (football diversifié) qui a été expérimenté dernièrement à SAINT-NABORD (foot en marchant – tennis ballon – foot golf) le samedi 22 septembre, en présence de M. VANSSON, président du Conseil Départemental des Vosges et de Mme Isabelle BALLAY, responsable développement au CDOS.

**Commission de Féminisation** : en l'absence de Mme Florence SCHWARTZ, **M. BENIER** se fait le porte- parole du football féminin

Dans le cadre de la promotion de la coupe du monde féminine, une journée nationale du football féminin a été instaurée par la FFF. Cette journée appelée « journée départementale du foot féminin » et qui sera désormais récurrente, s'est déroulée à THAON le samedi 18 mai : 300 participant-e-s ont foulé la pelouse du terrain synthétique du stade Lederlin : matchs, ateliers divers dont les structures gonflables de la FFF- foot adapté – saynètes mise en scène par Christian THIRIAU du RSE FC et interprétées par les joueuses du RSE FC. La journée fut remarquable et remarquée par les instances sportives et publiques.

### **Mouvements au sein du comité de direction. (Christian NICHINI, VPDT/SG)**

« Je ferai d'abord un retour sur la profession de foi de notre président qui a été installé lors de l'AG qui s'est tenue à RAON L'ETAPE le 20 octobre 2017.

Sa conclusion était la suivante :

« .....pendant mon mandat je souhaite véhiculer les valeurs essentielles qui m'animent, c'est-à-dire : l'ouverture et le dialogue, la bienveillance, le travail positif et constructif, la transparence, la loyauté et l'exemplarité, l'exigence et la détermination à aller de l'avant pour être, selon le slogan « Au plus près des Clubs Vosgiens ».

C'est dans ce cadre-là que Bruno a formé son équipe forte de 20 membres selon les statuts.

Depuis, différents évènements vécus lors de la saison 2017/2018 ont modifié la composition du CD qui s'est présenté devant vous à Ramonchamp le 19 octobre 2018 avec un effectif de 15 membres.

Comme lui permettait les statuts, lors de cette AG, le président Bruno HERBST a alors proposé 3 nouveaux membres dont les candidatures avaient été validées par le comité de direction. Au soir de cette AG nous étions alors 18.

Nous revenons vers vous ce soir pour installer les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> membres du comité de direction, qui, comme les précédents ont été acceptés à l'unanimité par le comité de direction en place.

Notre président propose

- M. Patrick PHILIPPE, coordinateur de l'école de football du SA EPINAL qui apportera ses conseils judicieux au sein de la commission consultative
- M. Alex ANY, président de la commission Vétérans, membre de la Commission d'appel, Alex aura pour tâche de promouvoir et de développer les différentes pratiques du football diversifié.

VOTE : CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0

M. Patrick PHILIPPE et M. Alex ANY sont installés officiellement au sein du comité de direction à l'unanimité.

Le comité de direction est maintenant au complet. Il a pour mission d'être au plus près des clubs vosgiens dans le cadre du fil rouge prôné par notre président. Son mandat se terminera après la prochaine AG qui sera une AG électorale, fin septembre 2020.

Pour terminer, M. Michel GEIGER qui siégeait au CD à titre consultatif a émis le vœu de se retirer. Il est remplacé, sur proposition du président, par M. César LACOMBE qui aura pour tâche d'améliorer et de développer la communication du district.

## **Règlements des championnats de District : précisions - (Christian NICHINI, VPDT/SG)**

### **Règlements des championnats - ARTICLE 13 - MONTÉES - DESCENTES**

Dans cet article est évoqué le **cas des équipes toujours ex-aequo après observation de certains critères.**

*Jusqu'alors, on pouvait lire :*

E/ En cas de clubs ex-aequo, une équipe 1 sera toujours préférée à une équipe 2 ; une équipe 2 à une équipe 3 ; une équipe 3 à une équipe 4. Les cas non prévus ci-dessus relèvent de la compétence de la commission d'organisation des championnats.

Deux équipes 1 ou deux équipes 2 peuvent être ex-aequo, aussi, dans un souci de clarté, la commission des règlements, après concertation de la commission des championnats, a listé les critères retenus

*Désormais, on lira :*

En cas d'égalité de points au classement des équipes d'un même groupe , le classement est établi de la façon suivante :

1. une équipe 1 sera toujours préférée à une équipe 2 ; une équipe 2 à une équipe 3 ; une équipe 3 à une équipe 4.
2. Sinon, il est d'abord tenu compte du classement aux points des matchs joués entre les clubs ex-aequo
3. Il est tenu compte du classement au challenge de la non-violence pour départager les clubs encore à égalité après l'application des alinéas 1 et 2 ci-dessus.
4. En cas de nouvelle égalité, les clubs sont départagés par la différence entre les buts marqués et les buts concédés par chacun d'eux au cours des matches qui les ont opposés.
5. En cas d'égalité de différence de buts entre les clubs ayant le même nombre de points, on retient la différence entre les buts marqués et les buts concédés par chacun d'eux au cours de tous les matches.
6. En cas d'égalité de différence de buts sur tous les matches, on retient en premier celui qui en a marqué le plus grand nombre au cours de tous les matches.
7. En cas de nouvelle égalité, un tirage au sort départage les équipes

### **Règlements des championnats - ARTICLE 12 – CLASSEMENTS**

Proposition de modification pour application à partir de la saison 2020/2021

*Actuellement en vigueur*

#### **ARTICLE 12 - CLASSEMENTS**

Le classement sera fait par addition de points :

- match gagné : 3 points
- match nul : 1 point
- match perdu : 0 point
- match perdu par forfait : - 1 point

Un match perdu par forfait est réputé l'être par trois buts à zéro.

Un match perdu par pénalité entraîne le retrait des points auxquels l'équipe aurait eu droit et l'annulation des buts marqués par elle au cours du match.

L'équipe déclarée gagnante bénéficie des points du match et le maintien des buts qu'elle a marqués au cours de la partie, buts dont le nombre est en tout état de cause fixé à un minimum de trois, sauf en application de l'article 32 du présent règlement.

En cas de match gagné sur réserve formulée a posteriori, le club réclamant ne bénéficie pas des points correspondants au gain du match. Il ne conserve que les points acquis et les buts marqués lors de la rencontre.

En cas d'égalité de points à une place quelconque, le classement des clubs se fera conformément aux dispositions de l'article 13 ci-dessous.

Toute équipe ayant ou étant déclarée forfait général descendra d'office en division inférieure la saison suivante. Il ne sera pas tenu compte pour le classement des résultats obtenus par cette équipe.

### *Evolution*

Le 2 septembre dernier le comité de direction a validé la proposition de la commission des Règlements qui souhaite l'application en district de l'article 27.1 des RP de la LGEF à partir de la saison 2020/2021. Cet article, qui est le pendant de notre article 12, pénalise davantage le match perdu par pénalité et ce, depuis la saison 2017/2018 en LGEF.

On y lit :

Match perdu par pénalité : -1 point

Je me permets un commentaire :

Un match peut être déclaré perdu par pénalité par la commission de discipline après examen des faits qui ont pu entraîner l'arrêt d'un match.

Par ailleurs le match a pu aller à son terme mais des réserves ayant été posées régulièrement par un club plaignant, puis confirmées seront examinées par la commission de discipline.

Un match pourra alors être perdu par pénalité s'il est avéré qu'il y a eu

- fraude sur identité
- si un joueur suspendu a joué malgré la suspension
- si un joueur ou un dirigeant suspendu a exercé une fonction officielle malgré la suspension

L'article 27.1 des RP de la LGEF précise donc

*Un match perdu par pénalité entraîne l'annulation des points à l'équipe pénalisée avec un retrait de 1 point et l'annulation des buts marqués par elle au cours du match.*

La commission des Règlements et le comité de direction souhaitent donc que les manquements à l'éthique sportive soient considérés.

Le comité de direction souhaite que les clubs de football vosgiens s'associent pour que leur discipline se pratique loyalement et dans le respect des règles et de chacun.

*Je sollicite votre accord pour valider la nouvelle déclinaison de l'article 12 qui sera appliqué à partir de la saison 2020/2021*

## ARTICLE 12 - CLASSEMENTS

Le classement se fait par addition de points dans les conditions ci-dessous :

- Match gagné : 3 points
- Match nul : 1 point
- Match perdu : 0 point
- Forfait : -1 point
- Match perdu par pénalité : -1 point

Un match perdu par forfait est réputé l'être sur le score de 0 à 3.

Un match perdu par pénalité entraîne l'annulation des points à l'équipe pénalisée avec un retrait de 1 point et l'annulation des buts marqués par elle au cours du match.

.....

## VOTE

Contre : 0 – Abstention : 0

La nouvelle déclinaison de l'article 12 est adoptée à l'unanimité.

### ***Challenge de la Non-violence - Trophée Georges CLAUDON***

Chaque année, en fin de saison, le District des Vosges de Football récompense les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> au Challenge de la Non-violence dans chacune des quatre divisions des championnats seniors (1<sup>ère</sup> division à 4<sup>ème</sup> division).

Ce classement édité périodiquement est établi suivant un barème qui pénalise ou gratifie les clubs.

Ce classement peut être réhibitoire pour une équipe prétendant à une accession car il est écrit que « Toute équipe dont le décompte de points est strictement inférieur à zéro ne peut accéder à la catégorie supérieure ».

### *Communication d'un amendement au règlement*

Lors de la réunion de rentrée de la commission Textes et Règlements, pour éviter toute équivoque, et sur proposition de M. Pierre BERETTA , gestionnaire de ce classement, il a été convenu avec les membres de la commission de discipline qu'une suspension ne s'exprimera plus de date à date, mais qu'elle se déclinera en matchs ou en mois.

Exemple: la commission qui se réunirait le 6 juin ne dirait plus qu'un joueur est suspendu jusqu'au 31 décembre mais dirait que ce joueur est suspendu 6 mois.

L'incidence de cette sanction se traduirait au challenge de la non-violence par : si un joueur est suspendu 6 mois, la faute est transformée en – 54 points (barème : suspension 1 mois = - 9 points).

### **Examen des vœux des clubs**

Aucun vœu n'a été déposé

## Vie associative

### **Intervention de l'association APS (Activité Physique Santé Vosges) :**

le **Docteur VAUTHIER** présente le dispositif Prescri' Mouv (prescription d'une activité sportive sur ordonnance).

Objectif : améliorer la santé et la condition physique des patients adultes atteints de maladies chroniques grâce à la pratique d'une activité physique et sportive.

Le Dr VAUTHIER souligne également l'importance des formations de Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) tant pour les éducateurs que pour les arbitres et les joueurs.

### **Focus sur les Foulées Roses, les Foulées des Barbuis**

César LACOMBE rappelle que le district des Vosges soutient ces actions de sensibilisation sur les bienfaits de l'activité physique sur la santé, notamment pour la prévention et la rémission des cancers.

### **Association Profession Sport 88**

Claude SIBLOT ici présent représente M.JACQUELIN.

César LACOMBE rappelle que l'Association Profession Sports Animations dont les structures ont été créées il y a 28 ans sont au service des associations pour les aider à structurer et moraliser l'emploi dans le domaine associatif.

## Allocution des personnalités présentes

### **M. Yves SEJOURNE, conseiller régional, maire de Mirecourt, président de la communauté de communes Mirecourt/Dompaire**

« Le district des Vosges a 40 ans. Bon anniversaire. Les interventions des uns et des autres laissent une impression de solidité et de qualité. La structure est bien en place et son fonctionnement répond aux attentes des clubs.

J'ai une pensée particulière pour M. Guy ANTOINE, un personnage incontournable dans le monde du football.

Je félicite les acteurs du renouveau financier qui permet une augmentation de la capacité d'investissement du district.

Je souligne le rôle social joué par le football et apprécie le développement du football féminin : la féminisation du sport est fondamentale.

En accompagnant plus de 320 clubs sportifs et 670 athlètes de haut-niveau, à hauteur de 17 M €, la Région mène une politique répondant à l'évolution des pratiques sportives en consolidant son aide aux athlètes, aux ligues et aux clubs. ».

### **M. Jean-François MOINAUX, président du Comité Départemental Olympique et Sportif**

M. MOINAUX félicite les acteurs de cette assemblée générale de qualité. Il se souvient de tous les présidents qui se sont succédé et en garde un souvenir ému.

M.MOINAUX a participé à la superbe réception offerte le 26 septembre dernier aux membres bénévoles du district des Vosges de Football et assure que ce fut une excellente initiative du comité de direction du District.

Il félicite chacune et chacun pour le travail accompli.

M. MOINAUX décline les différentes actions du CDOS pour accompagner au mieux les clubs dans leur gestion et développement.

Il rappelle qu'un site INTERNET a été mis en place par Isabelle BALLAY et Alain COLNE, représentant le district au CDOS.

### ***M. Jean-Jacques GAULTIER, député de la 4<sup>e</sup> circonscription des Vosges***

M. le Député souligne la haute tenue de cette assemblée générale.

Amateur de football, il souligne l'engagement des éducateurs des clubs et des membres du district pour proposer des actions citoyennes : le football permet la cohésion sociale.

Il rappelle la tradition d'accueil de la commune de VITTEL pour de nombreuses disciplines sportives.

### ***Mme Carole THIEBAUT-GAUDE, Conseillère Départementale, canton de DARNEY***

Mme Carole THIEBAUT- GAUDE présente les excuses de M. Alain ROUSSEL, Vice-Président du Conseil départemental.

Elle souligne les efforts financiers du C.D. consacrés au football, soit 155 000 € et le souci d'aider au développement des pratiques sportives en instituant un schéma départemental du sport.

Elle remercie les comités départementaux qui s'associent à ce projet en signant des conventions d'objectifs.

Mme THIEBAUT- GAUDE rappelle que le Conseil départemental des Vosges, organise chaque année en décembre la cérémonie du Mérite Sportif qui rassemble les représentants les plus méritants du sport vosgien autour d'une ambition partagée : « favoriser la visibilité de l'excellence sportive vosgienne ».

### ***M. Albert GEMMICH, président de la Ligue du Grand Est de Football***

M. GEMMICH soutient le président du district des Vosges de Football, un dirigeant loyal dans son engagement.

Le football vosgien est vivant : M. GEMMICH adhère pleinement aux actions mises en place par l'équipe du district pour développer le football sur son territoire.

La LGEF est consciente des difficultés rencontrées par les clubs. Ses acteurs souhaitent apporter une meilleure offre de service aux clubs. Ayant travaillé en urgence ces trois années passées pour installer la nouvelle structure, il faut maintenant offrir aux clubs une structure plus harmonieuse.

La LGEF doit devenir une ligue enviée.

## **RECOMPENSES**

- Remise du trophée de champion de District 2018/2019 à l'AS VAGNEY 2
- Récompenses remises à deux dirigeants de l'AS DOMPAIRE
  - Mme Louissette POIROT, 45 ans au service du club... et 45 ans de lavage de maillots...
  - M. Julien PETOT, son prédécesseur à la fonction de président qu'il a assumée pendant 10 ans : M.PETOT a relancé le club après la fin de la fusion avec le club d'HYMONT/MATTAINCOURT
- Médaille d'or fédérale remis par M. GEMMICH à M. Roger GROSJEAN, grand serviteur du football vosgien, arbitre, longtemps président de la CDA et actuellement président de la commission de discipline.
- Tirage au sort de la traditionnelle tombola
  - 1 sac de 5 ballons offerts à 5 clubs par MC SPORTS
  - 1 sac de 5 ballons offerts à 5 clubs par la District des Vosges de Football
  - Remise d'un maillot de l'équipe de France au président du club de NOMEXY par M. GEMMICH, président de la LGEF
  - Remise d'un maillot de l'équipe de France au président du club de LE THOLY par M. HERBST, président du district des Vosges de Football
- 10 ballons offerts au club de DOMPAIRE et un cadeau remis à son président de la part du district
- Dans le cadre du 40<sup>e</sup> anniversaire du District des Vosges de Football, remise d'un parapluie frappé du logo du district à tous les présidents des clubs présents ou représentés.

## CONVIVIALITE

Les municipalités de DOMPAIRE et MADONNE ET LAMEREY ont invité les personnes présentes à partager le verre de l'amitié. Ce moment festif a été animé par l'artiste Jimi-Pascal.  
Les personnes ayant réservé leur repas se sont ensuite attablées pour le traditionnel repas de clôture.

Le secrétaire général du district  
Christian NICHINI



Le Président du district  
Bruno HERBST



DISTRICT DES VOSGES DE FOOTBALL  
31 rue d'Alsace des Templiers - S.P. 235  
85006 EPINAL Cédex  
Tel: 03 29 29 43 05  
Fax: 03 29 29 10 45  
E-mail: secretariat@vosges.fff.fr